

## G20 ANTIGEL

### FONCTIONNALITE

**Produit destiné à protéger les installations de chauffage contre le gel. Concentré à diluer suivant la température de protection souhaitée.**

- Convient pour tous les métaux (acier, cuivre, laiton, fonte, aluminium) ainsi que pour les tubes plastiques utilisés dans les installations de chauffage au sol (PER, PEX, PB, PP, PVC, PVCC).
- Utilisable sur les installations d'eau sanitaire.
- Peut aussi être ajouté dans l'eau des WC (cuvette et chasse d'eau) pour éviter le gel dans une habitation inoccupée.

### Labels et Agréments

**Agréé par le Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, Direction Générale de la Santé sous les n°DGS/DPGE/iD n°733 et 910.**

### Caractéristiques techniques

Spécifications	Caractéristiques
Aspect	Liquide rouge
Nature	Mono Propylène Glycol (MPG)
Densité	1.04
pH à 20°C (solution à 33% en volume)	8
Compatibilité avec les autres produits	Compatible avec l'ensemble des produits de la gamme HVAC GEB Compatible avec les antigels sans additifs

### Mise en œuvre

#### **Préparation**

- Arrêter la chaudière (et la pompe de circulation).
- Vidanger l'installation du volume équivalent au volume de produit à introduire (au niveau de la chaudière ou sur une partie basse de l'installation).

#### **Mode d'emploi**

- Introduire le produit, en respectant le dosage, par une partie haute de l'installation (purgeur d'un radiateur par exemple) ou avec un matériel approprié.
- Refaire l'appoint en eau pour revenir à la pression de fonctionnement.
- Remettre l'installation en marche.
- Faire tourner la pompe de circulation pendant 30 minutes au minimum pour bien homogénéiser la solution.
- Bien purger les radiateurs pour éliminer tout l'air.

- Laisser le produit dans l'installation. Votre installation est protégée du froid (durée de vie du traitement = 5 ans en moyenne avec une vérification du pH tous les 2 ans) et peut de nouveau fonctionner normalement.
- Nous vous conseillons de noter les informations relatives à ce traitement (nom du produit, date, ...).
- En cas d'appoint d'eau important, il est impératif d'ajouter de l'antigel afin de retrouver le taux requis dans l'installation.

### **Consommation**

Le dosage détermine la température de protection souhaitée :

Température de protection contre le gel	Quantité en litre pour une installation de 100 litres
- 7°C	20
- 12°C	30
- 20°C	40

### **Nettoyage du matériel**

A l'eau.

### **Stockage**

Stocker à une température comprise entre -20°C et +40°C.

La date d'expiration notée sur l'emballage est mesurée sur produit non entamé, conservé à 20°C dans des conditions normales d'hygrométrie.

Les informations présentes sur cette fiche technique sont données de bonne foi et sont les résultats des mesures effectuées dans notre laboratoire. Etant donné le nombre de matériaux, les différences de qualité et la diversité des méthodes de travail, nous recommandons aux utilisateurs d'effectuer des essais préalables dans les conditions effectives d'emploi.

Ce présent document peut être modifié en fonction des évolutions des produits ou de l'état de nos connaissances sans préavis aussi nous vous recommandons de vérifier avant toute mise en œuvre, que vous êtes en possession de la dernière version.

La Fiche de données de sécurité disponible par Internet sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)



GEB SAS – CS 62062 – Tremblay en France  
95972 Roissy Charles de Gaulle Cédex - France  
Tél. (33) 01 48 17 99 99 - Fax (33) 01 48 17 98 00  
N°SIREN : 500 674 056

**[www.geb.fr](http://www.geb.fr)**

p : 2 sur 2